

Interne

Références : FAIF / 2019 / ComEx-77

 **APPEL A PROJETS n°6**

**mai-juin 2019**

**1 NOTE DE PRESENTATION de l’APPEL à PROJETS**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Présentation de la Fondation Amnesty International France

Créée fin 2016, sous l’égide de la Fondation Paris Diderot, la Fondation Amnesty International France a pour mission de sensibiliser et éduquer les générations actuelles et futures aux droits humains.

Convaincue qu’une société plus juste et respectueuse des droits humains passe en priorité par l’éducation et l’appropriation par tous de valeurs communes, la fondation a pour objectif de **remettre les droits humains au cœur de la conscience collective.**

**La mission de la fondation est de développer en France des projets innovants en matière de défense des droits humains selon les priorités d'Amnesty International et de contribuer à améliorer les pratiques d’Amnesty International France**. Elle collecte des fonds afin de financer des projets d’analyse, de recherche, de sensibilisation et de formation à la défense des droits humains.

L’ambition de la fondation est de développer une culture aux droits humains auprès de tous, que ce soit au sein de l’espace scolaire ou dans la société en général, notamment auprès de personnes en risque d’être atteintes dans leur droits (personnes victimes de discrimination, demandeurs d’asile, réfugiés …).

Pour plus d‘informations : https://www.amnesty.fr/soutenir/fondation-amnesty-international

Contexte des appels à projet

Les projets soutenus par la Fondation sous égide sont en priorité présentés par le Secrétariat National, les membres d’Amnesty International France et les structures locales. Mais les projets peuvent aussi être présentés par des ONG ou associations ou fondations autres. Afin d’ouvrir les perspectives et d’étendre les capacités d’action, nous invitons chacun à chercher des partenariats pertinents entre entités d’AIF ou avec des organismes ou acteurs extérieurs.

L’éducation aux droits humains a pour objectif de susciter une prise de conscience et une compréhension des droits humains, donner connaissances et compétences pour les respecter et les défendre et faire évoluer les attitudes et comportements. Il s’agit d’un processus qui s’inscrit dans la durée, qui déconstruit les préjugés et les idées reçues, qui sensibilise et donne les moyens d’agir et qui permet de toucher différents publics.

Loin de ne s’adresser qu’à un public scolaire ou jeune, l’éducation aux droits humains concerne un public de tout âge et s’inscrit dans un processus d’apprentissage tout au long de la vie.

La fondation recherche des projets qui s’inscrivent dans le cadre de la stratégie d’EDH d’Amnesty International France adoptée pour 2016 – 2020 (voir sur l’extranet) et qui revêtent un caractère innovant en terme de méthodes (peer to peer, etc.), de support (type e-learning, jeux vidéo, etc..), ou de cibles. Ils concernent des publics vivant en France.

Critères de sélection

Les projets devront s’inscrire dans la politique d’EDH d’Amnesty International France et répondre à l’objet de la mission de la FAIF telle que précisée plus haut.

Ils doivent couvrir l’un des 2 axes suivants :

 Axe 1 : faire évoluer le regard et les pratiques en matière de discours discriminatoires

Axe 2 : développer une sensibilisation et une éducation aux droits humains par des méthodes innovantes

Parmi les critères qui seront retenus, figurent sans hiérarchisation :

* + le découpage du projet en phases distinctes avec un calendrier
	+ la capacité à généraliser ou à reproduire le projet
	+ la capacité à devenir un projet autonome, autofinancé ou ayant trouvé des financements au-delà du support de la fondation
	+ le caractère innovant des méthodes, outils ou cibles
	+ les caractéristiques des bénéficiaires et publics visés tant en taille qu’en diversité
	+ la capacité à évaluer le projet en quantitatif et qualitatif. Il est demandé de préciser les indicateurs pertinents pour chaque projet
	+ la cohérence avec la politique d’EDH d’AIF

Le projet aura une durée maximale de 2 ans toutes phases confondues. Son coût total, pour la partie financée par la Fondation, ne pourra excéder 100 000 euros. Le financement sera assuré par phases, qui donneront lieu à des points d’étape systématiques, avec une adaptation aux caractéristiques et spécificités du projet et de ses phases.

Les porteurs du projet s’engageront à communiquer et à rendre compte au fil de la réalisation du projet tant sur les aspects techniques que financiers.

Modalités de sélection des projets

Les dossiers de candidature doivent tous être envoyés par voie électronique à l’adresse suivante fondation@amnesty.fr avant la date du **samedi 15 juin 2019 minuit**.

Les dossiers reçus seront tous examinés par le comité de sélection. Ils seront évalués selon les critères mentionnés plus haut. Si nécessaire, les porteurs de projet seront contactés avant la réunion du comité afin de clarifier tout point qui le nécessiterait.

Une réunion de comité se tiendra dans la seconde quinzaine de juin 2019. Les propositions du comité de sélection seront présentées au Comité Exécutif de la Fondation et communiquées au plus vite.

Toute modification du calendrier sera communiquée au plus tôt.

Il est aussi précisé qu’un troisième appel à projets sera lancé en octobre 2019, et qu’une procédure d’urgence peut être mise en œuvre si nécessaire.

Préparation des dossiers

Les personnes à contacter pour toute précision ou toute demande de clarification sont :

* Jean-Claude Boisson, chargé du suivi des projets, email jccottezboisson@gmail.com
* Claire Paponneau, présidente de la Fondation, email cpaponneau@amnesty.fr

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**2 DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Projets pilotes d’éducation aux droits humains**

**« *Pour une société sensibilisée aux droits humains*»**

**Votre candidature concerne :**

**□ Axe 1 : Faire évoluer le regard et les pratiques en matière de discours discriminatoires / toxiques**

**□ Axe 2 : Développer une sensibilisation et une éducation aux droits humains par des méthodes innovantes**

**Rappel des critères de sélection :**

Seront éligibles les dossiers :

* émanant d’une équipe qui sera gestionnaire du projet (une structure légale est nécessaire pour le portage du projet) ;
* portés par une structure d’Amnesty international France, disposant d’une identité juridique propre, qui peut s’associer à d’autres entités d’AIF ou à des organismes et acteurs extérieurs ; mais aussi portés par des organismes extérieurs qui peuvent s’associer à des entités d’AIF
* s’inscrivant dans l’un des deux axes de l’appel à candidatures ;
* dûment complétés et comportant tous les éléments demandés ;
* présentant un budget et des modalités de gestion du financement reçu clairement détaillés. Lorsque le financement est obtenu de plusieurs sources, le budget total devra être présenté, ainsi que celui des actions qui seraient financées par la Fondation.

Les critères et modalités sont précisés dans la note qui précède.

**Envoi du dossier**

Toutes les rubriques doivent être renseignées et l’annexe budget doit être jointe

LES DOSSIERS HORS DELAIS OU INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINES.

Date limite de réception des dossiers de candidature : **15 juin 2019** à minuit par mail à l’adresse fondation@amnesty.fr.

Pour tout besoin de précision, ne pas hésiter à contacter Jean Claude Boisson, chargé du suivi des projets à l’adresse jccottezboisson@gmail.com ou Claire Paponneau, présidente de la fondation cpaponneau@amnesty.fr

**Procédure de sélection des dossiers**

Les candidatures seront examinées par le Comité Exécutif de la Fondation Amnesty International France, après la réunion du comité de sélection et informera tous les porteurs de projet dès la décision prise.

Des contacts pourront être pris avant la réunion du Comité pour clarifier, préciser et permettre ainsi une meilleure évaluation.

**Sommaire du dossier à envoyer**

I Présentation du projet

II L’entité : présentation de l’équipe porteuse du projet

III Méthodologie prévue

IV Récapitulatif synthétique du projet

V Annexes : fichier excel pour le budget

1. **Présentation du projet (à remplir en synthèse dans le cahier des charges en fin de document)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet :** **Résumé du projet (en 3 lignes max.)****Contexte du projet****Diagnostic et description des besoins** **Lien avec les objectifs stratégiques en matière d’éducation aux droits humains d’Amnesty International** **Objectifs et résultats attendus****Bénéficiaires et cibles****Méthode retenue et caractère innovant** **Principales phases du projet** **Indicateurs d’évaluation du projet** **Budget total demandé à la Fondation** **Budget total du projet y compris les autres sources de financement** *(merci de remplir le fichier excel en annexe)***Nom de la structure porteuse du projet** |  |
| Sigle : |  |
| Adresse : |  |
| Code postal : |  |
| Ville : |  |
| Téléphone : |  |
| Courriel : |  |
|  |
| Responsable : |  |
|  |  |
| Téléphone : |  | Courriel : |  |
|  |
| Date de création de la structure (mois/année) : |  |
| Statut juridique de la structure : |  |
|  |
| **Personne référente du dossier** |
| Civilité : |  | Prénom, Nom : |  |
| Fonction : |  | Téléphone  fixe : |  |
| Courriel : |  |  Téléphone portable : |  |
|  |
| **Coordonnées des responsables des autres organismes impliqués (selon le cas)** |
| Civilité : |  | Prénom, Nom : |  |
| Fonction : |  | Téléphone  fixe : |  |
| Courriel : |  |  Téléphone portable : |  |
|  |

1. **Présentation de l’équipe dédiée au projet**
2. **Présentation de l’équipe**

**Si vous proposez une action en lien avec des structures éducatives spécifiques (collège, lycée, mais aussi, associations, etc.) ou avec des partenaires externes, pour chaque organisme impliqué dans le projet, merci de préciser ces collaborations.**

**Merci aussi de bien préciser la part financée le cas échéant par chacun des sponsors ou partenaires.**

**Activités générales de l’organisme**

**Modalités de gouvernance et/ou de relations entre l’équipe et l’organisme**

1. **Présentation de l’équipe impliquée**

**Composition et qualité de l’équipe impliquée**

*Nom et prénom des membres de l’équipe ; profils ; compétences qui seront sollicitées dans le projet, expérience concernant la thématique de l’appel à candidature ou toute autre information jugée utile.*

**Expérience sur la thématique de l’appel à candidature**

*Préciser quelle expérience existe dans l’équipe le cas échéant.*

1. **Méthodologie prévue**

**Description de la méthodologie envisagée**

*Modalité de réalisation ; choix des cibles; méthode innovante… mais aussi capacité de reproduire le projet ailleurs ou de le développer.*

**Partenariats ou coopérations avec des acteurs externes**

*Est-il prévu d’intégrer différents acteurs tels que les enseignants, encadrants, chercheurs, etc… comment seront-ils associés ? Les médias seront-ils associés ?*

**Etapes de mise en œuvre sur le terrain**

*Quelles phases dans le projet ? Comment s’articuleront les phases ?*

**Budget**

*Indiquer quel est le budget demandé, sa nature, et le découpage en phase des besoins de financement. Les dépenses éligibles doivent faire l’objet d’une facturation et d’une identification claire et non ambiguë, comme dépenses de déplacement, achats de matériels pour l’action etc. Le budget total incluant les autres sources de financement devra être précisé*

Merci de remplir le fichier budget joint

**Autre**

*N’hésitez pas à ajouter toute information pertinente.*

**IV - Récapitulatif synthétique du projet**

Merci de rédiger ici une présentation synthétique de votre projet en y précisant uniquement les points clés.

1. **Pré-identification des phases de mise en œuvre du projet.**

Cette étape de travail vise à effectuer :

- la construction d’un projet en **plusieurs phases** (le financement sera accordé au début de chaque phase en fonction des besoins);

- la **proposition d’un calendrier, les conditions de réussite, etc.**

**Livrable attendu :**

Le calendrier et les phases détaillées

Le cas échéant la méthode innovante, les outils, etc...

1. **Mise en œuvre de la phase pilote du projet**

La mise en œuvre de cette phase pilote permettra de juger de la pertinence de l’approche retenue, de la capacité à généraliser et une analyse des premiers résultats.

**Livrable attendu :**

- une analyse des résultats et une proposition de développement éventuel soumise au Comité Exécutif de la Fondation pour validation des phases et décision de financement

1. **Rédaction d’un rapport de synthèse des différentes phases**

Un rapport de synthèse devra être rédigé en fin de projet pour permettre de tirer des leçons, de généraliser, et de progresser.

**Livrable attendu :**

Un **rapport de synthèse** consistant en :

- une note présentant les initiatives repérées et justifiant le choix des sites enquêtés

- une analyse des différentes actions, de leur efficacité

- des propositions éventuelles de généralisation

- le réalisé budgétaire et le rapport sur l’utilisation des fonds versés par la Fondation

Durant l’ensemble des étapes du projet, les équipes retenues s’engagent à communiquer régulièrement avec le Comité Exécutif de la FAIF concernant leur état d’avancement et à répondre à leurs sollicitations éventuelles.